

PROFIL DE POSTE RESPONSABLE TECHNIQUE DE LA DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

Cadre d'emplois

Catégorie B – Filière technique
Cadre d'emplois des techniciens territoriaux

Service d'affectation

Rattaché au service Technique – Scénographie
Direction des Affaires Culturelles – Ville de la Roche-sur-Yon

Descriptif du poste

Agent d'un service culturel, le responsable technique étudie, coordonne et active la mise en œuvre technique et de sécurité des projets et événements organisés par la Direction des Affaires Culturelles.

Responsable des équipements et des bâtiments de la direction, il assure le rôle de référent sécurité. Il encadre l'équipe technique et gère les moyens techniques et les lieux de spectacles.

Position hiérarchique

Placé sous la responsabilité hiérarchique directe du Directeur des Affaires Culturelles

Relations fonctionnelles

En interne :

- L'équipe technique de la Direction
- La Direction des Affaires Culturelles
- Les services de la Ville

En externe :

- Les artistes et intervenants
- Les partenaires (Grand R, maisons de quartier, associations...)
- Les usagers du pôle (élèves, familles, spectateurs...)
- Les intermittents

Principales missions

Etudier et assurer la mise en œuvre technique des projets et événements organisés par les différents services de la Direction des Affaires Culturelles :

- Concevoir les projets techniques et contribuer à la stratégie de développement du projet artistique (CYEL, expositions et manifestations culturelles)
- Structurer et piloter les projets techniques (CYEL, expositions et événements)

- Piloter les dossiers techniques des manifestations gérées par la Direction des Affaires Culturelles
- Activer et suivre les moyens techniques, logistiques et humains nécessaires à l'organisation et la diffusion des manifestations culturelles. Coordonner les interventions des différents services municipaux : centre technique municipal, service réglementation en particulier, des prestataires et des équipes embauchées en direct
- Participer à l'accueil des artistes et du public
- Etre le référent technique pour les différents acteurs culturels (compagnies, structures, associations) et être un service support pour l'organisation de manifestations culturelles

Assurer la responsabilité des équipements et des bâtiments ainsi qu'être référent sur la sécurité des évènements :

- Elaborer les études de sécurité des événements et du bâtiment
- Elaborer les procédures de prévention et de sécurité des bâtiments gérés par la Direction des Affaires Culturelles
- Assurer une astreinte de décision lors des évènements et de l'ouverture du CYEL au public
- Assurer la fonction de responsable unique de sécurité du bâtiment Cyel
- Suivre et être force de proposition sur les modifications et l'entretien des bâtiments et des équipements scéniques gérés par la Direction des Affaires Culturelles. Etre le relais de la Direction des Affaires Culturelles auprès de la direction des bâtiments

Gérer les moyens techniques et les lieux de spectacles de la Direction des Affaires Culturelles :

- Encadrer et animer l'équipe technique en lien avec le régisseur général
- Proposer le budget annuel du service
- Proposer le plan de formation du service
- Etudier les demandes de mise à disposition des locaux du Cyel et réaliser les devis

Profil recherché

Qualifications métier / diplômes souhaités :

Régisseur / organisateur d'événements culturels

Habilitations : SSIAP 1 – SST – BR - Assistant de prévention

Compétences professionnelles requises :

- Maîtriser les règles de sécurité et de prévention des risques dans un ERP
- Parfaite connaissance des différents corps de métiers du spectacle vivant
- Maîtrise d'un corps de métier des techniques du spectacle (son, lumière, vidéo ou plateau)
- Législation du travail / prévention des risques
- Connaissance du spectacle vivant
- En termes d'organisation : Maîtriser les techniques de négociation / Concevoir un cadre organisationnel, organiser le travail / Gérer les moyens techniques, humains et financiers
- En termes de méthodologie : Anticiper, analyser, hiérarchiser, opérer des choix stratégiques
- Au niveau technique : Evaluer la faisabilité, élaborer une réponse technique / Elaborer un budget technique prévisionnel / Justifier les besoins, proposer des ajustements / Appliquer la réglementation et la prévention des risques dans la mise en œuvre du projet / Etablir une veille technologique et une veille formative

Qualités personnelles requises :

- Gérer les situations de stress
- Savoir anticiper et faire preuve de réactivité
- Aptitudes relationnelles et comportementales
- Développer une hauteur de vue
- Animer et motiver une équipe
- Faire preuve de diplomatie et de discrétion

Lieu d'embauche

- Cyel, 10 rue Salvador Allende à La Roche-sur-Yon

Contraintes

Lieu et particularité du contexte de travail : la Direction des Affaires Culturelles organise des manifestations culturelles (R'Pop, fête de la musique, spectacles jeune public, Folle Journée, Noël en fête...) et soutient l'organisation de manifestations culturelles par des acteurs du territoire (Festival de cinéma, Esquisses d'été, Festival Colors...), en déployant des moyens logistiques et techniques. Elle gère différents établissements culturels dont la Goutte de lait et le pôle culturel CYEL, lieu qui regroupe les activités du conservatoire à rayonnement départemental Musique Danse Théâtre (1400 élèves – 64 enseignants), de l'école d'art (500 élèves – 8 enseignants), un auditorium, une bibliothèque, un espace d'art contemporain et les services administratifs et techniques de la Direction des Affaires Culturelles.

Horaires

- Poste à temps complet
- Aménagement du temps de travail tel que défini par le protocole de La Roche-sur-Yon Ville
- Travail du lundi au vendredi
- Horaires variables et modulables en fonction des besoins du service
- Travail en soirée et en week-end pour les actions de diffusion de la Direction des Affaires Culturelles ou les mises à disposition des locaux du Cyel

Avantages liés au poste

- IFSE
- Prime annuelle
- Participation employeur au contrat de mutuelle labellisé et prise en charge prévoyance à 100 %
- Titres restaurant
- Adhésions CNAS / COSEL